

saumon, hareng, crabe, homard, palourde ou autre. La possibilité qu'un produit soit contaminé ou impropre à la consommation est le motif le plus fort pouvant inciter un pays ou un consommateur à ne pas l'acheter.

Indépendamment des combines politiques qui peuvent entourer cette affligeante affaire Star-Kist, le gouvernement Mulroney a trahi les intérêts du public canadien et probablement porté un dur coup à notre secteur des pêches dont la production vaut des milliards de dollars. Il faudrait vite retirer du marché canadien tous les produits de thon en cause, écarter le ministre comme un danger à la santé publique, et mettre sur pied un programme d'envergure pour rétablir la confiance des marchés intérieurs et extérieurs dans la qualité de nos produits.

\* \* \*

[Français]

### LA CONSTRUCTION NAVALE

#### LA NÉCESSITÉ DE GARDER LE CONTRAT DES FRÉGATES À MONTRÉAL

**M. Vincent Della Noce (Duvernay):** Monsieur le Président, les travailleurs de la Versatile Vickers se «battent à mort» pour éviter que la construction des deux frégates de la Marine de guerre canadienne soit transférée de Montréal à Lauzon, en banlieue de Québec, car, disent-ils, ce chantier naval de la rue Notre-Dame est condamné à mort ou à la fermeture. La rue Notre-Dame est la rue des raffineries de Montréal-Est. On ne peut fermer les raffineries, pas plus que les chantiers navals. On est en train de fermer l'est de Montréal. Il faut garder le contrat des frégates à Montréal. Ce contrat avait été octroyé au chantier montréalais de la Vickers en 1983. C'est l'équivalent de 650 emplois pendant quatre ans, qui échappent encore une fois à Montréal-Est.

J'encourage mon collègue, le député de Hochelaga-Maison-neuve (M. Desrosiers), à continuer à travailler avec le Syndicat des travailleurs de la Vickers pour qu'ils obtiennent une répartition juste et équitable entre les chantiers. Avec un taux de chômage de 19,5 p. 100, il faut que Montréal-Est ait l'égalité des chances.

Monsieur le Président, les travailleurs peuvent être assurés de ma très grande collaboration et de mon appui le plus complet.

\* \* \*

[Traduction]

### L'EMPLOI

#### LES POLITIQUES FÉDÉRALES CRITIQUÉES PAR LES PROVINCES

**L'hon. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce-Lachine-Est):** Monsieur le Président, il me semble que le ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M<sup>lle</sup> MacDonald), le premier ministre (M. Mulroney) et les députés conservateurs soient les seuls à féliciter le gouvernement de ses mesures en matière

### Article 22 du Règlement

d'emploi. Les ministres provinciaux de l'Éducation ont publié hier une déclaration critiquant les stratégies d'emploi du gouvernement. Les provinces se disent inquiètes de voir les fonds consacrés à la création d'emplois diminuer de 2.2 milliards de dollars en 1984 à 2.1 milliards en 1985 et à 1.9 milliard en 1986, et de constater que ces programmes font double emploi avec les programmes provinciaux.

L'Association canadienne des maires et des municipalités a demandé la semaine dernière aux gouvernements canadiens d'instituer un fonds de 12 milliards destiné à renouveler l'infrastructure municipale ce qui créerait 60,000 emplois directs et 300,000 emplois indirects. Sa requête est demeurée jusqu'ici sans réponse. Lundi dernier, un certain nombre de personnalités qui assistaient au sommet économique du gouvernement, dont 35 dirigeants syndicaux et 20 représentants d'organismes religieux et sociaux, ont déclaré que les stratégies d'emploi du gouvernement s'en remettaient trop au secteur privé pour créer les emplois nécessaires.

Le premier ministre et la ministre annoncent avec beaucoup de satisfaction que le taux de chômage a baissé à 10.3 p. 100. Quelle personne sensée peut se dire satisfaite d'un taux de chômage de 10.3 p. 100? Ce taux s'établissait à 7.5 p. 100 avant la récession de 1982, et le gouvernement devrait en faire son objectif minimum. Nous lui lançons un appel . . .

**M. le Président:** Je regrette d'avoir à dire au député que son temps de parole est écoulé.

\* \* \*

### LES SPORTS

#### LES YANKEES DE NEW YORK—PAUVRE CHANT, PAUVRE JEU, PAUVRE GEORGE

**M. Barry Turner (Ottawa-Carleton):** Monsieur le Président, j'adresse une lettre ouverte à M. George Steinbrenner, propriétaire des Yankees de New York:

Cher George,

Je suis moi aussi très fier de la plus longue frontière ouverte du monde et je considère les États-Unis comme nos grands amis et alliés, même lorsqu'il s'agit de baseball. Cependant, alors que les yeux du monde sportif étaient tournés vers nos remarquables Blue Jays de Toronto, surtout au cours de la récente série de quatre matchs à New York, nos amis de l'endroit m'ont rendu tout à fait furieux.

Alors que j'écoutais le match de samedi soir comme des centaines de milliers d'autres Canadiens, une chanteuse malavisée a massacré les paroles et la musique de notre hymne national. Première prise, George!

Cela ne m'a pas trop dérangé puisque bon nombre de Canadiens ne connaissent pas notre hymne national également, mais dimanche dernier, lors de la retransmission en direct du match à la télévision, un autre chanteur a porté le coup de grâce à notre hymne national. Il l'a massacré également. Deuxième prise, George!

Nous aurons à faire un énorme travail de commercialisation et les prochaines séries mondiales nous en fourniront l'occasion. Vous pouvez massacrer notre hymne national, mais non pas vaincre nos Blue Jays. Allez-y, Bobby Cox.

Amicalement,

Barry

**Des voix:** Oh, oh!